

Les Courot-Rolland, deux familles de la bourgeoisie nivernaise

Conférence de Michaël Boudard
à Clamecy le 7 octobre 2006

Extraits

... Le départ de Clamecy est un véritable sacrifice consenti par Emile Rolland à son fils et à son épouse. Cela a été sans nul doute un poids que Romain Rolland a porté durant toute sa jeunesse, sa réussite future semblant être plus importante que celle de son propre père. Edme Courot, qui les suit à Paris, retrouve la capitale trente-cinq ans après l'avoir quittée. Quant à Jules, il reste encore aujourd'hui l'homme le plus mystérieux de la famille Rolland.

La famille Rolland quitte Clamecy en septembre 1880 et emménage avec Edme Courot à Paris. Mais dans quelles conditions s'opère exactement ce déménagement qui induit aussi un changement de vie, forcément brutal, pour tous les membres de la famille ? Concernant son père, Romain Rolland écrit dans *Le Voyage intérieur* : « *il avait dans sa petite ville une situation privilégiée. Il dirigeait les affaires municipales en même temps que l'étude notariale la plus prospère de l'arrondissement* ». Et, en effet, la situation professionnelle d'Emile Rolland est excellente. En mai 1876, sa rente en revenus est évaluée à 10 000 francs. En janvier 1878, la sous-préfecture précise qu'il a « 20 000 francs de rente » alors même que M. Alapetite n'a que « 12 000 francs de rente » et M. Parent, « 7 000 francs ».

Son influence politique s'est aussi renforcée. En février 1880, le maire Ferdinand Alapetite est nommé receveur particulier des Finances à Clamecy et ne peut donc conserver son mandat¹. Par une lettre du 7 mai 1880, il demande au Préfet d'être relevé de ses fonctions et précise : « *Je remettrai le service à M. Rolland, premier adjoint, qui fera fonction jusqu'à ce que le Gouvernement ait nommé un maire à ma place, s'il juge à propos de le faire avant*

la prochaine élection [celle-ci devant avoir lieu en janvier 1881]² ».

Or, quelques jours plus tard, le 15 mai, Emile Rolland est nommé provisoirement examinateur au Crédit Foncier, à Paris. Alors même que cette nomination n'est pas définitive, Rolland vend son étude notariale dès le 8 juillet 1880 pour la somme très conséquente de 150 000 francs³. Selon Christophe Charle, « *une petite étude de notaire rural représente un capital de 15 000 à 20 000 francs environ, mais dans une préfecture il faut 100 000 francs et 700 000 francs à Paris plus une caution, elle-même variable avec la catégorie de l'agglomération* »⁴.

A partir de mai, Emile Rolland, tout en restant adjoint, fait dorénavant fonction de maire. Mais, en réalité, il occupe cette fonction durant quelques semaines seulement. Dès le début du mois de septembre, le second adjoint, M. Geste, fait fonction de maire. La nomination définitive d'Emile Rolland n'intervenant qu'en octobre, ce « désengagement » progressif prouve tout à la fois la détermination de la famille à quitter Clamecy mais aussi les appuis solides de celui-ci⁵.

En effet, sa nomination au Crédit Foncier comme examinateur a été patronnée par plusieurs hommes politiques⁶. Il est entré sur les interventions de Cyprien Girerd, de Théodore Tenaille-Saligny⁷, de Charles Hérisson, député de la Seine depuis juillet 1878⁸ et Philippe Lepère, député de l'Yonne, ministre de l'Intérieur⁹. Mais, mal accepté par sa hiérarchie, il restera cantonné à un rôle subalterne ; nommé sous-chef de bureau en 1894, il prend sa retraite en 1900 et on peut supposer qu'il n'a pas beaucoup de regrets à quitter cet établissement bancaire¹⁰. Dans *Le Voyage intérieur*, Romain Rolland a parfaitement conscience du sacrifice fait par son père : « *Fait*

1- ADN. *Le Patriote de la Nièvre* du samedi 28 février 1880.

2- ADN. M 784 : élections municipales.

3- ADN. 3 E 54/56 : archives notariales de Me Piétresson de Saint-Aubin, notaire à Billy-sur-Oisy. Acte du 8 août 1882 concernant la vente de l'étude de Me Feuillu à Me Nolin.

4- Cf. Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au 19e siècle*, Le Seuil, 1991. p.223.

5- AVC. 1 D 15 : registre des délibérations du Conseil municipal de Clamecy (1876-1881).

6- Thuillier Guy, « Le père de Romain Rolland : Emile Rolland », *Mémoires de la Société académique du Nivernais*, 1987, p.71 à 74. Pour connaître l'histoire mouvementée du Crédit foncier à la fin de la décennie 1870, voir l'ouvrage de Jean Garrigues, *La République des hommes d'affaires (1870-1900)*, pp.184 à 205.

7- Les deux hommes se connaissent puisqu'Emile Rolland s'est notamment occupé comme notaire de l'achat de la belle propriété du château et parc de Vauvert à Clamecy par Théodore Tenaille-Saligny.

8- Charles Hérisson, né à Surgy (Nièvre) en 1831, a représenté la Haute-Saône à la Chambre des députés de février 1874 à février 1876. En juin 1876, il est élu au conseil municipal de Paris, dont il devient président au mois de juillet suivant. Il sera ministre des Travaux publics puis du Commerce entre août 1882 et octobre 1884. Son frère, Sylvestre, avoué à Clamecy, était en relation avec les Rolland ; élu conseiller d'arrondissement de Clamecy en 1874 puis conseiller général en 1877, il sera élu député de l'arrondissement de Clamecy entre 1881 et 1889 et sénateur de 1896 à sa mort en 1900.

pour la vie de province et même de village, pour la vie au grand air, à pleine voix et sans gêne, il a dû abandonner sa maison de famille, sa liberté, ses amis paysans, pour accepter Paris, les quarante ans passés, une vie de bureau, morne, mécanique, enfermée, dans une situation subordonnée ».

Edme Courot suit donc la famille Rolland à Paris. Son départ est évidemment regretté par les membres de la Société Scientifique qui le nomme président d'honneur. A cette occasion, le nouveau président en dresse un portrait flatteur : « *existence studieuse et des plus honorables, amour sincère du bien public, esprit droit et conciliant, caractère modeste et bienveillant, il avait tout pour exciter l'intérêt général en faveur de sa modeste académie, pour lui attirer des sympathies et pour lui trouver des adhérents. M. Courot n'avait pas la prétention d'être un savant ni un littérateur, mais il aimait les jouissances de l'esprit, se plaisait au milieu des livres, avait de l'érudition, recherchait les vieux parchemins, étudiait les nombreux documents qu'il avait sous la main, et il est presque le seul qui ait donné quelques travaux au Bulletin que nous publions ».* Pourtant, et cela montre la grande exigence d'Edme Courot, « *il n'a pas réussi autant qu'il l'aurait désiré : il aurait voulu voir à notre salle de lecture des lecteurs plus nombreux et plus empressés, et à notre Bulletin plus de travaux, plus d'essais des jeunes talents qu'il aurait été heureux d'encourager ; mais il a rapproché presque toutes les forces intellectuelles de notre ville [...]. Du reste, M. Courot ne se sépare pas entièrement de son œuvre : il reste,*



au contraire, l'un de ses plus zélés protecteurs, et vous comprenez sans peine combien il pourra, de Paris, nous rendre de services ». Mais, malheureusement, la publication des bulletins s'arrêtent peu de temps après et plus aucuns travaux d'Edme Courot ne seront publiés de son vivant.

Pour autant, il se rend aux cours des grandes institutions culturelles parisiennes comme la Sorbonne, le Muséum, le Collège de France et dans les bibliothèques : selon Romain Rolland, il y

retrouva « *la ferveur et la joie d'apprendre de ses vingt ans ».* De plus, ayant pénétré, par ces recherches conjointes avec ses amis Ruby et Sonnié-Moret, l'histoire des siècles passés, il décide lui aussi de laisser une trace, bien modeste certes, pour les générations futures. Ainsi, en janvier 1883, il commence l'écriture de son « *Livre de famille* ». Dans son avant-propos, il cite les lignes suivantes d'une « *Causerie* » du savant Littré : « *Depuis qu'une meilleure philosophie m'a enseigné à estimer grandement la tradition et la conservation, j'ai bien des fois regretté que durant le Moyen-Age, des familles bourgeoises n'aient pas songé à former de modestes registres où seraient consignés les principaux incidents de la vie domestique, qu'on se transmettrait, tant que la famille durerait... Quelques succinctes qu'en fussent les notices, que de notions et d'expériences auraient été sauvées, par un peu de soin et d'esprit de suite !... »* Edme Courot va donc marier l'histoire et la littérature comme Romain Rolland quelques années plus tard lorsqu'il sort Normalien puis est reçu à l'agrégation d'histoire en 1889.

Cette période d'écriture va coïncider avec l'obligation pour lui de ne plus sortir : « *à partir de sa soixante-dixième année [donc vers 1885], une grave affection catarrhale le cloua au logis¹¹ ; à peine s'il pouvait, l'été, s'évader de sa cage, quelques jours par an. Les quinze dernières années s'écoulèrent cloîtrées, en l'espace de deux chambres, où le vieillard, appuyant sa face à la fenêtre, s'efforçait, de ses yeux vifs et perçants, de happer la vie qui passait pauvrement dans la morne rue d'Assas, ou celle presque éteinte de Notre-Dame-des-Champs... »¹²*

Un an après sa mort paraissent, en 1901, les *Annales de Clamecy jusqu'en 1852*¹³. Romain Rolland précise que c'est « *par les soins de ses enfants* » que cette édition a pu avoir lieu. Edme Courot a écrit les dernières lignes de son ouvrage à la fin du mois de décembre 1895 : « *Ici s'arrête l'écrivain de ces annales qui en réalité et en grande partie, ne sont que la reproduction des faits et documents relevés par M. Sonnié-Moret dans ses Ephémérides clamecy-coises. D'autres pourront les continuer à partir de 1852 et auront un travail plus facile en étudiant les archives de la ville, tenues actuellement avec beaucoup plus d'ordre qu'avant 1789 ».*

Une cinquantaine d'années plus tard, au milieu de la décennie 1930, Romain Rolland donne deux écrits de son grand-père pour le Bulletin annuel de la Société Scientifique de Clamecy. Ces extraits de ce « *Livre de Famille* » sont intitulés « *Souvenirs d'Enfance de 1815 à 1834* » et « *Le Coup d'Etat de 1851 à Clamecy* »¹⁴. Le premier extrait concerne les vingt premières années de la vie d'Edme Courot à Auxerre. Le second extrait est très intéressant pour l'histoire de Clamecy puisqu'il relate les événements de décembre 1851. Courot précise : « *je ne peux garder le silence sur les suites déplorables du coup*

9- Philippe Lepère est représentant du département de l'Yonne dès les élections de 1871.

10- Le Crédit foncier de France, premier en date des grands établissements français de crédit, fut fondé par le décret du 10 décembre 1852. Sa mission initiale était de financer la modernisation agricole de la France par un système de prêts à long terme (jusqu'à 50 ans). Comme les paysans ne se montraient guère intéressés par ces facilités, le Crédit foncier se tourna vers l'aide à la construction immobilière dans les grandes villes et vers la régularisation du marché du crédit hypothécaire. En 1877, il absorba le Crédit agricole.

11- Catarrhe : inflammation aiguë ou chronique des muqueuses, avec excès de leurs sécrétions.

12- Rolland Romain, *Le Voyage intérieur (Songe d'une vie)*.

13- Auxerre, typographie et lithographie de l'Indépendant auxerrois, imprimeur de la Préfecture, 1901. 222 p.

14- SSAC. Bulletin de l'année 1936, pp.19 à 36. L'extrait « *Le coup d'Etat de 1851 à Clamecy* » existe également sous la forme de feuilles dactylographiées à la bibliothèque de la Société.

d'Etat du 2 décembre 1851 dont Clamecy, plus que toute autre ville de la France, fut victime. J'en fus témoin et je vais en faire le récit avec la plus grande impartialité ». Témoin certes mais aussi acteur ; pourtant, il réussit à rester effectivement impartial ce qui n'est pas la moindre difficulté sur un tel sujet.

En septembre 1881, un an après son départ de Clamecy, Edme Courot a réglé les questions de sa succession en procédant à une donation à titre de partage anticipé à ces trois enfants, Mme Courot, épouse Rolland, Maxime Courot, magistrat à Auxerre et Edmond Courot, lieutenant au quatrième régiment d'infanterie de marine, à Lorient. Il leur abandonne tous les biens de la communauté mais aussi ses immeubles propres ; ceux-ci sont principalement constitués de la propriété de Montboulon, à Perrigny, d'une contenance de 22 hectares et de la « grande maison d'habitation située à Clamecy rue de l'hôpital avec cour et terrasse donnant sur le canal ». Le partage réalisé donne à Maxime Courot la propriété de Montboulon, à Edmond Courot la maison de Clamecy et Mme Rolland garde les 50 000 francs de sa dot¹⁵.

La maison clamecycoise reste la propriété d'Edmond Courot jusqu'en octobre 1896, date à laquelle il la vend à Mme Antoinette Françoise Paignon, propriétaire, demeurant à Château-Vert, commune d'Ouagne, veuve de Charles Rambourg, ancien membre du Conseil général de la Nièvre et l'un des hommes les plus riches du canton. Trois semaines plus tard, cette dame, connue pour ses libéralités, cède la maison à l'Hospice de Clamecy¹⁶. Ainsi, après divers usages, dont celui de dispensaire de la Ville, la maison sera incluse dans la restructuration du Musée de Clamecy qui porte aujourd'hui le nom de Romain Rolland.

... Romain Rolland a eu la chance de vivre au sein d'une famille aisée et qui s'est sacrifiée pour lui permettre d'effectuer ses études dans les meilleures écoles de la capitale. Baigné dans une atmosphère culturelle, que ce soit la littérature ou la musique, il a aussi eu l'opportunité de s'intéresser très tôt à la politique par l'intermédiaire de son grand-père et son père. Pour autant, il ne semble pas en garder un souvenir prégnant puisqu'il écrit dans ses *Mémoires* : « Le père et le grand-père, gais, actifs, occupés, étaient à leurs affaires de petite ville, ou de la politique, toutes ces histoires d'hommes, qui ne m'intéressaient pas : je ne pouvais m'ouvrir à eux de ce qui m'intéressait ; il y avait entre les grands et le petit une distance dont les grands ne s'apercevaient pas, et que le petit, peut-être, ne souhaitait même pas franchir : car dans ce monde des grands, là-bas, qui l'attendait, rien ne l'attirait »¹⁷. Et, en effet, entre Romain Rolland et son père, le contact ne semble pas avoir été toujours facile et évident. En 1925, il écrit : « Encore à l'heure actuelle, il est très peu de moi que j'aie livré à mon père. Il n'y a entre nos pensées presque aucune parenté. Et, tout ce que j'ai soutenu, pendant la guerre de 1914, était contre ses convictions... ». Il le présente également comme un « vieux patriote, républicain de l'âge Gambettiste, Français impénitent, ... Français nationaliste, chauvin, Déroulédiste, absorbant sans critique toutes les

bourdes des journaux ». Pourtant, retiré en Suisse à ses côtés, Emile Rolland a corrigé ses jugements : « il lui advint de rencontrer, en promenade, quelques individus de ces pays détestés, dont son nationalisme souhaitait la destruction : il s'est fait, de certains, des amis qui le chérissent ».

Mais, il est évident que la parenté, à défaut de liens, entre Edme Courot et Romain Rolland ont été très différents, de part leur passion partagée pour l'histoire et les lettres. A la manière dont il parle d'Edme Courot, on perçoit l'apport de celui-ci et aussi



les regrets de Romain Rolland de ne pas avoir été toujours attentif à son grand-père : « il lisait, relisait, annotait, écrivait une histoire de son pays Nivernais. Et quelle flamme éternelle ! Quand nous nous retrouvions à la table de famille, il était tout brûlant de ce qu'il venait de lire et de la joie d'en parler. Hélas ! moi, j'étais dans la crise de pensée de l'adolescence [...]. C'était moi, le vieillard ; et lui, le jeune homme. Et muet, les dents serrées, désabusé de la vie avant de l'avoir goûtée, à peine si j'écoutais, avec un ennui distrait, ce chant de l'espérance, puérile et sacrée, qui montait de la bouche de cet octogénaire ». Nul doute que Romain Rolland est ravi, en 1935, qu'une plaque commémorative soit apposée sur le mur, au n°4 de la rue de l'Hospice, en hommage à son grand-père¹⁸.

L'histoire de ces familles Courot et Rolland n'explique évidemment pas la formidable destinée du petit Clamecycois né en 1866. Cependant, les influences dont Romain Rolland a bénéficié, l'attention voire la « surprotection » de sa mère ont été des maillons du développement de sa personnalité, à l'égal de sa formation intellectuelle, de ses voyages et de ses rencontres professionnelles ou privées. Son talent littéraire et son engagement de citoyen attentif au devenir de son pays et de l'Europe résultent sans nul doute de l'ensemble de ces facteurs.

Outre les Archives départementales de la Nièvre (ADN), ces recherches n'auraient pu être menées sans le concours actif des personnels de la Bibliothèque Jean-Jaurès de Nevers, de la Société Scientifique et Artistique de Clamecy (SSAC) et des archives de la ville de Clamecy (AVC). Qu'ils en soient vivement remerciés.

15- ADN. 3 E 48/470 : acte notarié de Me A. Feuillu du 7 septembre 1881.

16- ADN. 3 E 54/364 et 3 E 54/365 : actes notariés de Maître Carré (25 octobre et 14 novembre 1896 et 5 février 1897).

17- *Mémoires et fragments du journal*, Editions Albin Michel, 1956. p.21.

18- Cet hommage a été initié par la Société Scientifique et Artistique et la Société des Amis du Vieux Clamecy.